

PONTALCO M

Liant époxy bitume pour revêtement antidérapant sur chaussées et ouvrages métalliques

DOMAINES D'EMPLOI

Revêtement routier antidérapant sans solvant pour autoponts, platelages métalliques, dalles orthotropes, chaussées en enrobé bitumineux.

DEFINITION

- Revêtement époxydique imperméable.
- Le sablage est obligatoire pour obtenir les propriétés antidérapantes.
- Excellente résistance mécanique et chimique (notamment huiles et hydrocarbures).

CARACTERISTIQUES

➤ Classement AFNOR		Famille I / Classe 6 b
➤ Nature du produit		Epoxy bi composant sans solvant
➤ Rapport pondéral A/B		50 / 50
➤ Masse volumique a 23°C	Composant A	1130 kg/m ³ environ
	Composant B	1020 kg/m ³ environ
	Mélange A+B	1070 kg/m ³ environ
➤ Résistance en traction a 20°C		14 MPa environ
➤ Résistance a la compression		40 MPa
➤ Adhérence sur béton préparé, sur tôles sablées ou grenillées SA 2,5		> 1,5 MPa
➤ Extrait sec en poids		100 %
➤ Dureté Shore D après 7 jours à 23°C (NF EN ISO 868)		65 environ
➤ Durée pratique d'utilisation à 20°C		50 minutes
		15 minutes (version rapide)

Impacts sanitaires :

Directive COV 2010 et substances dangereuses.

Catégorie J / PS (revêtement bi-composant a fonction spéciale / phase solvant).

Taux de COV < 500 g/l

Exempt de formaldéhyde, acétaldéhyde, toluène et xylène.

PROCES VERBAUX

- Avis technique : AT n° F AT ET 13-02, validité 31/12/2018, Cerema
- Résistance aux hydrocarbures NF EN 13880-8 : RE Kiwa n°P7551-1-E du 02/07/2012

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

Certifié ISO 9001

INTERDESCO

134 avenue de la Gare • 21220 GEVREY-CHAMBERTIN • France

☎ 03.80.34.31.57 📠 03.80.51.85.48

www.interdesco.com

Condition d'application

- Température minimale (support et ambiance) : + 5°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR.

Application

- Mélanger les composants A et B jusqu'à ce que le mélange soit uniforme.
- Appliquer à l'aide de rouleaux, brosses ou raclettes.
- Délai entre couches : 12 à 24 h sec au toucher

Remarque : Si le PONTALCO M n'est pas sablé en surface, celui-ci resseu provoquant des pertes d'adhérence

Mise en service

	+ 10°C	+ 20°C	+ 30°C
Circulable engin	36 h	24 h	20 h

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'aide du DILUANT D752

CONDITIONNEMENT

- En kit de 20 kg (Composant A : 10 kg ; Composant B : 10 kg)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- En Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant deux ans à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.

Certifié ISO 9001